

## Adhésion au Club AC Bobigny – Section Athlétisme – Saison 2023 / 2024

### La Section Athlétisme est ouverte à tous

L'âge minimum est fixé à 4 ans (né(e) à partir de 2019).

Les inscriptions se feront du **4 au 29 septembre**, directement au stade HENRI WALLON dans le bureau d'athlétisme (situé à l'entrée, à gauche, en haut des escaliers) ainsi que le **9 septembre** au Forum des sports.

Un membre du bureau ou l'un des entraîneurs vous recevra du lundi au vendredi de 18h<sup>30</sup> à 20h<sup>00</sup>



### Activités proposées par la Section

Les activités de la Section Athlétisme se déclinent de multiples façons :

- 🏃 Pratique en compétition, individuelle ou collective (relais, challenge, interclubs...), sprint, demi-fond, cross, marches, sauts, lancers, Ces épreuves se déroulent en salle, au stade ou hors stade,
- 🏃 Pratique en loisir : remise ou maintien en forme (Loisir running, marche),
- 🏃 Encadrement, entraînement, arbitrage, organisations officielles
- 🏃 Organisation de compétitions et participation aux cross scolaires

### Lieux et horaires des entraînements

Les entraînements s'effectuent soit, au complexe Henri Wallon (stade, gymnase), soit dans les parcs naturels (Bergère, Georges Valbon, ...) ou sur routes.

L'adhérent est pris en charge par une équipe d'entraîneurs qualifiés. Il pourra participer à une ou plusieurs séances selon ses disponibilités. Les entraîneurs seront présents deux à trois fois par semaine (Calendrier défini dans le courant du mois de septembre).

**Reprise des entrainements à partir du 11 Septembre 2023**

### Marche Nordique



- ✓ Une activité physique accessible à tous
- ✓ Un sport complet sollicitant l'ensemble des chaînes musculaires
- ✓ Une pratique ludique qui permet une dépense élevée de calories
- ✓ Un sport très bénéfique pour la santé

Catégories des adhérents et types de pratiques	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
<b>(DAVID)</b> Éveil athlétique (U7) Mini-Mouss (2018,2019)						9h <sup>00</sup> à 9h <sup>45</sup>	
<b>(DAVID)</b> École d'athlétisme (U10) Moustiques 1ère et 2ème année (2016,2017)			16h <sup>00</sup> à 17h <sup>00</sup>			10h <sup>00</sup> à 12h <sup>00</sup>	
<b>(DAVID)</b> École d'athlétisme Moustiques 3ème année (2015) (U10) Poussins (2013, 2014) (U12)			17h <sup>15</sup> à 18h <sup>15</sup>			10h <sup>00</sup> à 12h <sup>00</sup>	
<b>(PATRICK)</b> Benjamins (2011, 2012) (U14)		18h <sup>30</sup> à 20h <sup>00</sup>		18h <sup>30</sup> à 20h <sup>00</sup>			
<b>(PATRICK)</b> Minimes (2009, 2010) (U16)		18h <sup>30</sup> à 20h <sup>00</sup>		18h <sup>30</sup> à 20h <sup>00</sup>			
<b>(PATRICK)</b> Cadets (2007, 2008) (U18) Juniors (2005, 2006) (U20) Espoirs (2002, 2003, 2004) (U23) Seniors (1990 à 2001) Vétérans (1989 et avant)	18h <sup>30</sup> à 20h <sup>30</sup>		19h <sup>00</sup> à 20h <sup>30</sup>				
<b>(ABDEL)</b> (Marche Nordique tous niveaux) Tout âge						9h <sup>00</sup> à 10h <sup>30</sup>	

## Les Compétitions

Une compétition n'est autre que l'aboutissement des efforts réalisés lors des entraînements et donne aux athlètes un but à atteindre. Elle permet également à l'athlète de progresser de manière significative, que ce soit individuellement ou collectivement.

Un calendrier des compétitions (FSGT et FFA) est publié sur le site du club (<http://www.athle-bobigny.fr>) pour que vous puissiez prévoir votre planning.

La plupart des déplacements en compétition se font en autocar. A noter que lors des compétitions, les parents qui le souhaitent, peuvent donner un coup de main en tant qu'accompagnateur ou comme jury. L'encadrement technique et le suivi des athlètes sont assurés exclusivement par les entraîneurs du club.

## Le Cross de la Bergère



20<sup>ème</sup> Edition

## La cotisation

La cotisation annuelle comprend la licence, l'assurance, les entraînements et certaines inscriptions aux compétitions hors stade.

- ✓ Réduction de 15 € à partir du 2<sup>ème</sup> adhérent par famille
- ✓ Encaissement des chèques le 7 du mois suivant ;
- ✓ Possibilité de paiement en 4 fois (sur demande)

Type de licence	Catégories	Années de Naissance	Tarif
Baby Athlé	Mini-mouss	2018 à 2019	<b>120 €</b>
Athlé Découverte	Moustiques et poussins	2013 à 2017	<b>160 €</b>
Athlé Compétition	Benjamins et minimes	2009 à 2012	<b>160 €</b>
Athlé Compétition	Cadets à vétérans	2008 et avant	<b>175 €</b>
Athlé Santé Loisir Running Hors compétition	Toute catégorie	Tout âge	<b>160 €</b>
Athlé Santé Compétition	Toute catégorie	Tout âge	<b>230 €</b>

## Les formalités administratives

- ✓ Remplir et signer la fiche d'inscription (signature des parents pour les mineurs)
- ✓ Etablir un certificat médical (daté de moins de 3 mois) par :
  - son médecin personnel
  - le Centre Polyvalent de Santé, Médecine Sportive (Tél. : 01.75.34.30.00)
  - la Direction des Sports. Téléphonnez au 01.48.96.25.61 pour rendez-vous

*Dans tous les cas, faire préciser la mention :*

- « apte à la pratique de l'athlétisme en compétition »
- « apte à la pratique de la Marche Nordique » pour l'Athlé-Santé
- ✓ Fournir 1 photo d'identité.
- ✓ Régler sa cotisation en espèces ou par chèque à l'ordre de « ACB Athlétisme »,
- ✓ A noter que le **Passeport Loisirs** des allocations familiales (sous conditions de ressources) ainsi que les **Coupons Sport**, le **Pass Sport** et les **chèques vacances ANCV** permettent de réduire la cotisation,
- ✓ Fournir une enveloppe timbrée libellée à vos nom et adresse
- ✓ Signer le règlement intérieur de la Section

## Plan d'accès

